

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 mai 2018

Date de la convocation : 15/05/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient présents:

M. Thierry KOVACS, Président,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Manuel BELMONTE à M. Frédéric BELMONTE, Mme Michèle CEDRIN à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à Mme Annie DUTRON, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. René PASINI, M. Daniel PARAIRE à M. Bernard LINAGE, M. Jacques THOIZET à M. Jean-François MERLE.

Absents : M. Christophe BOUVIER, Mme Hermine PRIVAS, M. Thierry QUINTARD.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ASSAINISSEMENT** : Acquisition de terrains pour un aménagement hydraulique sur la commune de Seyssuel

Rapporteur : Alain CLERC

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le cadre de ses compétences en matière d'assainissement, l'agglomération prévoit d'aménager un bassin de rétention des eaux de ruissellement provenant du bassin versant en amont de la RN 7, au droit du lotissement de Boussole situé sur la commune de Seyssuel.

Pour l'accompagner dans la maîtrise des emprises nécessaires à l'aménagement des ouvrages projetés, l'agglomération s'est attachée les services de la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes afin de mener des négociations auprès des propriétaires et exploitants agricoles impactés dans ce projet.

Plusieurs terrains ont alors été identifiés et il convient de procéder à l'acquisition :

- des parcelles cadastrées A 681 et A 1185 d'ores et déjà acquises par la SAFER,
- d'une partie de la parcelle A 671 propriété des consorts ODRAT,
- de la parcelle cadastrée A 1975 propriété des consorts JAMAIS.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les dispositions du Livre II (La Coopération Intercommunale), Titre I

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment les articles L. 1 et L. 1111-1,

VU le plan joint à la présente délibération,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE l'acquisition à la SAFER, des parcelles cadastrées A 681 d'une surface de 6529 m² et A 1185 d'une surface de 326 m², sis lieudit Les Mottes à Seyssuel, moyennant un prix de 1 € TTC du m².

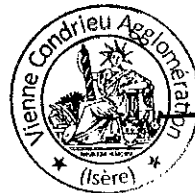
APPROUVE l'acquisition aux consorts ODRAT, de la parcelle cadastrée 671p d'une surface d'environ 255 m², sis lieudit Les Mottes à Seyssuel, moyennant un prix de 2 € TTC du m².

APPROUVE l'acquisition aux consorts JAMAIS, de la parcelle cadastrée A 1975 d'une surface de 3181 m², sis lieudit Les Mottes à Seyssuel, moyennant un prix de 2 € TTC du m².

AUTORISE Monsieur le Président ou la 1ère Vice-Présidente à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 22 mai 2018

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le

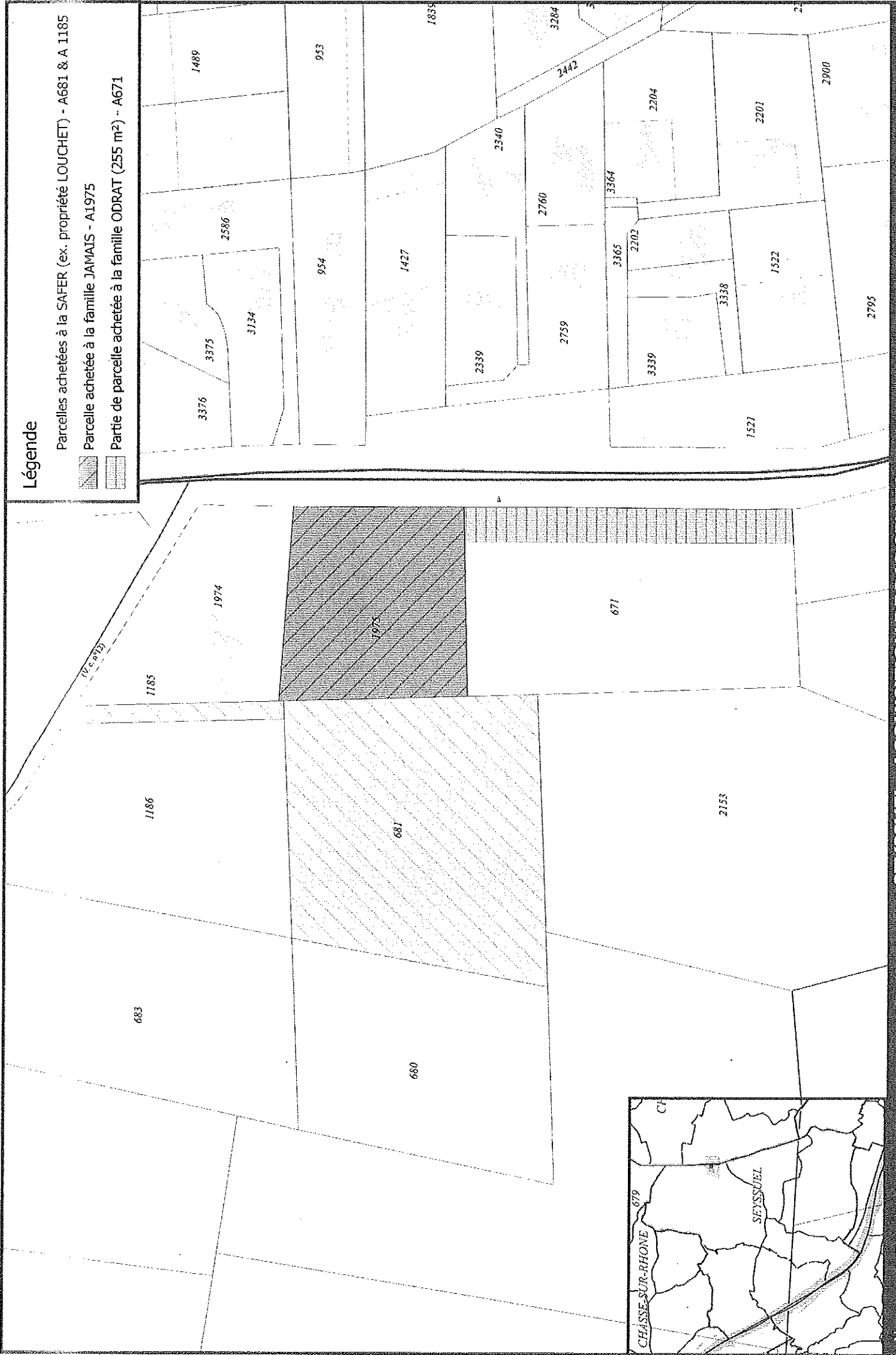


Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS

Légende

- Parcelles achetées à la SAFER (ex. propriété LOUCHET) - A681 & A 1185
- Parcelle achetée à la famille JAMAIS - A1975
- Partie de parcelle achetée à la famille ODRAT (255 m²) - A671



SEYSSUEL - ACQUISITION DE PARCELLES AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE



